

rer que d'autres projets n'échouent pas pour les mêmes raisons.

Nous sommes bien sûr conscients que les conditions diffèrent d'un pays à l'autre. Je ne puis, pour le moment, dire exactement quelle serait la composition de cet organisme d'évaluation. Il se pourrait bien que nous cherchions à recruter des personnes d'expérience ayant participé au Programme de développement des Nations Unies ou du Comité de l'aide au développement de l'OCDE. Il est à mon avis, essentiel d'avoir une évaluation qui se fasse de l'extérieur. Nous devrions examiner très soigneusement la liste des pays bénéficiaires. J'estime que nous devrions limiter notre aide, tant sur un plan multilatéral que bilatéral, aux pays qui en ont le plus urgent besoin selon la liste établie par les Nations Unies en août 1974. L'ONU en effet dressé une liste des 32 ou 34 pays dont les besoins étaient les plus urgents. Il me semble logique que ce soient là les pays qui ont besoin de notre aide. Si nous adoptons l'idée que le but de l'aide internationale est de nous aider nous-mêmes, il se pourrait que l'on en arrive à un autre choix. Mais si le but est d'aider les peuples qui en ont le plus grand besoin, nous devrions alors limiter notre aide à ces pays.

Deuxièmement, nous devons concentrer nos efforts beaucoup plus sur l'agriculture et particulièrement sur la production alimentaire dans les pays en voie de développement. Nous avons appris à la Conférence mondiale sur l'alimentation qu'il y a jusqu'à un demi milliard d'hommes qui sont chroniquement sous-alimentés, dont au moins 200 millions d'enfants dont la croissance tant physique que mentale est compromise de ce fait. Certes, la solution est d'accroître la production alimentaire dans les pays en voie de développement. Les pays industrialisés comme le Canada ont un rôle à jouer en stimulant la recherche appliquée aux régions en question. Nous ne pouvons évidemment pas renoncer à toute aide directe en cas de menace de famine. Le développement devrait toutefois viser principalement à permettre aux gens de produire eux-mêmes les aliments de base qui sont essentiels pour vivre convenablement.

Nous devons également veiller à ce que toute notre aide aille aux intéressés. Autrement dit, elle devrait servir à réaliser des projets qui produisent beaucoup d'emplois et non pas à enrichir des gens qui sont déjà relativement prospères. Le programme ne devrait pas servir à aider les entreprises canadiennes ni étrangères, mais les nécessaires. Il faudrait moins d'aide conditionnelle et davantage d'aide multilatérale. Il faudrait intensifier notre programme d'aide aux organismes autres que publics, tel le Conseil mondial des églises, OXFAM et l'UNICEF, qui possèdent tous des programmes efficaces administrés par des personnes expérimentées avec beaucoup plus de souplesse que ne pourraient le faire les administrations ou les organismes publics.

J'aurais aimé pouvoir parler de la formation des ressortissants de pays en voie de développement. Il faut insister davantage sur la formation des gens dans leur propre pays et celle-ci doit être subventionnée par le Canada si possible. Si ces personnes viennent au Canada, elles devraient suivre des cours pour apprendre ce qui peut servir à leur pays et recevoir l'aide nécessaire à leur retour chez elles. Nous pourrions garantir que les étudiants et les stagiaires envoyés au Canada retournent chez eux pour les vacances d'été pour qu'ils ne perdent pas contact avec leur pays et

n'aient aucune difficulté à se réadapter une fois leur formation terminée.

Il y a beaucoup d'autres mesures dont les Canadiens pourraient vraiment être fiers et qui rendraient encore plus efficace la contribution de l'ACDI et du Canada au développement international. Un des éléments essentiels est que tous devraient comprendre suffisamment ses activités et être bien informés à ce sujet. J'ai en mains l'exposé annuel de l'ACDI publié il y a un ou deux jours. C'est un document utile mais certainement insuffisant. On peut le lire de la première à la dernière page sans y trouver la moindre affirmation qui puisse laisser entendre qu'un de ces programmes ne donne pas les résultats escomptés, pour une raison ou une autre. Je suis convaincu que les Canadiens sont toujours en faveur d'une contribution de leur pays au développement international et en sont fiers. Nous, au Parlement, devons nous assurer que cette contribution est aussi efficace, innovatrice, souple et comprise du public que possible.

• (1620)

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, je suis très heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole au cours de ce débat sur une motion présentée dans le cadre des jours de subsides qui nous permet d'étudier, de scruter ce qui se passe au sein de l'Agence canadienne de développement international.

La motion mentionne de façon assez juste que les députés et le public en général manquent d'information en ce qui a trait à cette agence gouvernementale. Je pense que ce qu'a dit l'honorable député de Saint-Hyacinthe (M. Wagner) est vrai. Tout ce dont nous disposons, c'est d'un rapport annuel très vague, bien imprimé, et en couleurs, s'il vous plaît, qui a coûté beaucoup d'argent, mais qui ne dit à peu près rien. De plus, on écrit à l'ACDI et on ne reçoit pas de réponse, ni d'accusé de réception. Généralement, monsieur le président, l'ACDI est une petite ruche, mais cela n'a aucun rapport avec le Parlement de ce pays. Pourtant plus de 770 millions de dollars, ce qui est même plus que le budget du ministère de l'Agriculture, sont remis à l'ACDI pour l'aide à des pays en voie de développement.

Plusieurs pays en voie de développement éprouvent des problèmes de pénurie dans des secteurs aussi essentiels que ceux de l'alimentation, de l'énergie ou du logement. Devant ces situations désastreuses, le président de l'ACDI a dit en présentant son rapport annuel, et je cite:

Seule une aide internationale concertée peut répondre aux besoins et réduire la souffrance humaine.

Monsieur le président, cette affirmation du président de l'ACDI nous laisse supposer qu'il faudrait qu'il nous prouve que l'aide de l'ACDI a vraiment réduit la souffrance humaine et répondu à des besoins. Dans quelques instants, je donnerai des exemples extrêmement précis pour prouver l'inverse.

Monsieur le président, l'ACDI a de drôles de façons de procéder. Le rapport annuel de cet organisme gouvernemental est le seul document dont la Chambre dispose. Or, à la page 25, on trouve un chapitre sur la Côte d'Ivoire. Je vais le lire rapidement.

La Bibliothèque nationale de la Côte d'Ivoire, réalisée au coût de 4 millions de dollars, dont la moitié a été fournie par la Côte d'Ivoire, a été inaugurée en janvier 1974.